

Sortie n° : **S009**

Furggahorn (2727)

Chörbsch Horn (2650) - Mederger Flue (2674)

du 10 au 11 décembre 2011 - 2 jours

Difficulté: **PD** Dénivelé journalier max. prévu: **1200 m**
Conduite de course: **2S** Rythme d'ascension exigé : **300 m/h**
Accord préalable : **oui** (téléphoner à l'un des organisateurs avant inscription définitive)



SUISSE
Région de **DAVOS**

ORGANISATEURS ⁽¹⁾ :

PROGRAMME PREVISIONNEL ⁽²⁾ :

TYPE DE COURSE :



Antoine GINESTET - 06 26 94 53 23

Louis-Christophe MOISSONNIER - 01 46 03 08 02

JOUR 1 - Frauenkirch (1505) - Stafelalp (1894) -
Furggahorn (2727) - Stafelalp

JOUR 2 - Stafelalp - Chörbsch Horn (2650) MedergerFlue
(2674) - Traversée sur Davos ou descente sur Frauenkirch

ALLER-RETOUR ou TRAVERSEE selon conditions

⁽¹⁾ Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site du club <http://www.clubalpin-idf.com>

⁽²⁾ Ces renseignements sont donnés à titre indicatif. L'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

HEBERGEMENT :

Refuge : www.berghaus-stafelalp.ch

PARTICIPATION AUX FRAIS :

Voir NEIGES 2012

FRAIS PREVISIONNELS SUR PLACE :

Environ 120 FS

ARRHES VERSEES ⁽³⁾ :

Non

VOYAGE :

Car couchettes

DEPART :

Paris - Porte d'Orléans

Vendredi 9 décembre (horaire à confirmer)

RETOUR :

Paris - Porte d'Orléans

Lundi 12 décembre vers 5h30

**MATERIEL INDISPENSABLE POUR
TOUTES LES SORTIES :**

ARVA, Pelle, Sonde, etc... (voir NEIGES)

NOTA : La pelle et la sonde sont absolument obligatoires. L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. Il est conseillé d'emporter des piles de rechange.

MATERIEL INDIVIDUEL OBLIGATOIRE :

Crampons
Frontale

NOURRITURE A EMPORTER :

2 vivres de course

DOCUMENTS A EMPORTER :

Carte CAF, Pièce d'identité

CARTES :

CAS 1/50.000 248S et 1/25.000 1196/1197

TOPOS :

www.camptocamp.org/routes/52320/fr/mederger-flue-de-davos-frauenkirch-par-le-chorbschhorn

PARTICULARITES :

⁽³⁾ Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.